

**Convocation du CONSEIL COMMUNAL.**

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mercredi 23 novembre 2022 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

- 1 Communications du Bourgmestre
- 2 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 3 Personnel communal : allocation de fin d'année : décision
- 4 Comptabilité communale - initiation à la marche nordique : article 60 : ratification
- 5 Règlement complémentaire de suppléance sur la police de la circulation routière : décision
- 6 IPALLE - adhésion à la Gestion Intégrée et Proactive des Réseaux : décision
- 7 Lutte contre les logements inoccupés - adhésion à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données : décision
- 8 Construction d'un fossé à redents pour la lutte contre les inondations au Sentier de la Vierge à Chièvres : accord de principe sur la prise en charge quote-part communale dans le marché de service pour la procédure de contrôle de qualité de terre : décision
- 9 Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL Terre-en-Vue pour la réalisation d'outils de communication : décision
- 10 Centre Culturel L'Envol : octroi de subventions en numéraire : décision
- 11 IDETA : ordre du jour de l'assemblée générale : approbation
- 12 IPALLE : ordre du jour de l'assemblée générale : approbation
- 13 IMIO : ordre du jour de l'assemblée générale : approbation
- 14 ORES : ordre du jour de l'assemblée générale : approbation

Par ordonnance :  
La Directrice Générale,



Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,



Mr O. HARTIEL